

GENNEVILLIERS PFC

JUIN 2014.

Le service Maintenance passe à la trappe !

Disons-le très clairement: Ils ont fini par avoir la peau de la Maintenance de la PFC. Le pire c'est que la direction a voulu nous la faire en douce. Aucun dossier de réorganisation n'a été élaboré comme c'est le cas dans tout projet de réorg. Il a fallu l'intervention énergique de la CFDT pour qu'au moins le service soit traité dans le respect des règles RH à La Poste. Maintenant, il reste à clarifier la situation des techniciens et surtout leur donner des perspectives sur leur devenir.

C'est quoi ce plan?

La direction locale avait tout préparé pour externaliser le *Service Maintenance*, le confier à la Sous-traitance, tandis que les principaux intéressés n'étaient même pas avisés d'un tel changement. Il a fallu qu'on le découvre dans une ligne noyée dans le premier dossier de présentation du projet OTT de la PFC : « *La Maintenance étant intégrée à la Production, plusieurs propositions vous sont présentées* : ». Tout simplement ! Alors, on a creusé et exigé des clarifications. C'est ainsi que l'on a compris que le service allait être sacrifié au profit de la Sous-Traitance. Sans concertation, sans accompagnement ! Sans considération aucune pour une équipe qui s'est investie depuis la création de la PFC (1997). Celle-ci a œuvré au bon fonctionnement de cette entité tout en s'adaptant à chaque nouvelle évolution technologique. C'est ce bébé que ColiPoste veut jeter avec l'eau du bain. Incroyable!

La CFDT a fait son job!

La CFDT a interpelé immédiatement la direction sur son obligation de présenter un projet en bonne et due forme concernant la Maintenance. D'abord, qu'elle nous explique le bien-fondé de cette décision qui consiste à mettre fin à un service qui a fait ses preuves ! Ensuite, qu'elle officialise la réorganisation du service pour mieux prendre en compte l'impact de ce grand chamboulement sur le personnel ! La CFDT mettra tout en œuvre pour que chacun assume ses responsabilités dans ce dossier. D'où la décision de la section CFDT d'interpeller les membres du CHSCT afin de faire intervenir *un cabinet d'expertise* pour mieux appréhender la situation.

A qui profite le crime?

En 2011, la suppression des astreintes des techniciens au profit d'un prestataire privé a généré une perte sèche de quinze pour cent (-15%) sur leur salaire. Pour quel résultat ????? Nous préparer à l'arrivée brutale de la sous-traitance à 100%. En tout cas, le personnel postier avait bien senti « *le coup fourré* ». Aujourd'hui, à Gennevilliers, le Hors-norme et le vrac chargement sont déjà sous-traités. Demain, que restera-t-il aux postiers ? Pour la CFDT, cette manie de tout sous-traiter « à n'importe quel prix » est insupportable ! Nos acquis, nos services, on veut les garder. C'est pourquoi, nous disons STOP à la « *grande braderie* »!

Avec la CFDT, soutenons tous nos collègues techniciens!